

André Marie Ampère



Physicien français

(Lyon, 1775 - Marseille, 1836).

Il reçut de son père, juge de paix guillotiné en 1793, une éducation inspirée de l'Émile de Rousseau. Inspecteur général de l'Université à 33 ans, Ampère enseigna la mécanique à l'École polytechnique, la physique au Collège de France, la philosophie à la faculté des lettres de Paris et l'astronomie.

Au début des années 1810, il s'intéressa particulièrement à la chimie. En 1814, trois ans après Avogadro, il établit que les gaz contiennent, pour un même volume, le même nombre de molécules.

La découverte par Ørsted du premier effet magnétique connu d'un courant électrique, fournit à Ampère l'occasion de donner la mesure de son génie mieux que dans les mathématiques et la chimie. Dans le mois qui suivit, il fit trois communications à l'Académie, par lesquelles il mettait en évidence l'électromagnétisme.

Ampère travailla à établir les lois mathématiques présidant à l'électromagnétisme. Il les livra en 1827 dans son Mémoire sur la théorie mathématique des phénomènes électrodynamiques, uniquement déduite de l'expérience. On y trouve notamment, pour la première fois sous sa forme complète, la «loi d'Ampère» (définition légale de l'ampère).